



GÉRER, RECYCLER ET VALORISER LES DÉCHETS



GUIDE DU TRI

Edition 2021



Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

Pour trier à votre domicile, vous avez à votre disposition :

- Un bac à couvercle jaune pour les emballages :



Les bouteilles et flaconnages en plastique, aérosols, boîtes et barquettes métalliques, cartons et briques alimentaires

Un bac roulant en habitat pavillonnaire,
un bac roulant avec ouverture sur le couvercle en habitat collectif

Des hommes et des femmes chargés de la collecte et du tri

Afin de préserver la qualité de l'ensemble des emballages, les équipages de collecte contrôlent le contenu de chaque bac et peuvent ne pas le collecter s'ils notent la présence d'indésirables ou de déchets souillés (adhésif collé sur le couvercle avec coordonnées du SIETOM). Leur contrôle permet également de préserver l'hygiène et la sécurité des agents qui travaillent manuellement sur la chaîne de tri.



- Un bac à couvercle vert pour le verre :



Bouteilles, pots et bocaux en verre

Un bac de 35 litres en habitat pavillonnaire,
un bac roulant avec ouverture sur le couvercle en habitat collectif

Dans votre commune vous disposez également de points d'apport volontaire

Emplacements consultables sur www.sietom77.com

Pour les papiers, journaux, magazines, prospectus, annuaires, catalogues, lettres, courriers, enveloppes, cahiers, bloc-notes, livres (sans couverture), impressions.

PAPIER



**Attention : certains syndicats collectent le papier mélangé avec les emballages.
Au SIETOM, les papiers sont collectés uniquement dans les bornes d'apport volontaire**

Pour le verre : les bouteilles, pots et bocaux

VERRE



Maintenance

Prise de rendez-vous en ligne :

www.sietom77.com (rubrique services en ligne)

ou par téléphone du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 au **01 64 07 37 58**

ou par mail : maintenance@sietom77.com



Absence de bac, bac trop petit ou cassé (**service gratuit**).

Le nettoyage des bacs est à la charge des utilisateurs.

Déménagement : les bacs doivent rester sur place.

Nouveaux habitants : contactez-nous pour adapter le volume des bacs.



Débordement des bornes ou détérioration : n'hésitez pas à nous signaler tout problème.

Emballages recyclables



Les bouteilles et les flacons alimentaires en plastique :
eau, jus de fruit, soda, vinaigrette, huile, lait, mayonnaise, ketchup...

Les bouchons doivent être vissés sur les bouteilles pour être recyclés. Vous pouvez également en faire don à des associations qui les récoltent.

de la cuisine



Cartons et briques alimentaires



Les cartons doivent être mis à l'abri dans le bac pour rester secs et être recyclés



Bidons en métal, boîtes de conserve et canettes, barquettes aluminium



Les capsules de café en aluminium sont à apporter en déchetterie. Les pots, barquettes, sacs et suremballages en plastique, polystyrène, emballages non vidés, cartons mouillés doivent être mis avec les ordures ménagères.

Emballages recyclables



Bouteilles, bidons, flacons en plastique :
lessive, produit d'entretien, gel douche, shampooing...



Les emballages portant ces symboles doivent être déposés en déchetterie.



Toxique



Corrosif

de la salle de bain



Cartons et cartonnettes



Aérosols :
Désodorisant, laque,
mousse à raser, déodorant...



Les médicaments et les aiguilles stockés dans des collecteurs adaptés et sécurisés doivent être apportés en pharmacie.

Bouteilles, flacons, pots



Bouteilles, flacons, pots et bocaux



En habitat pavillonnaire



En habitat collectif



Les bouchons, couvercles et capsules sont à mettre avec les ordures ménagères. Vaisselle, faïence, miroir, ampoule, vitre, néon doivent être apportés en déchetterie.

et bocaux en verre

En apport volontaire



Les bouteilles, flacons, pots et bocaux

Les matières autres que les bouteilles, flacons, pots et bocaux en verre ne fondent pas à la même température et créent des impuretés lors du recyclage.

Les papiers

En apport volontaire



Journaux, magazines, publicités, prospectus, annuaires, catalogues,
courriers, lettres, enveloppes, cahiers, bloc-notes,
impressions, livres (sans couverture)

Cahiers avec spirales et documents agrafés acceptés



Pensez à enlever le film
plastique protecteur qui
empêchera le recyclage

Vos livres peuvent avoir une
seconde vie avant d'être recyclés.
Pensez aux points «dons livres»



Film et sac en plastique, papier carbone, aluminium, sulfuré, peint, photo, alimentaire, doivent être mis avec vos ordures ménagères (radiographies à apporter en déchetteries).

**Un doute ?
N'hésitez pas !
Jetez dans votre
poubelle habituelle**

Et après que deviennent-ils ?

15 bouteilles en plastique



1 pull en laine polaire



15 bouteilles de lait



1 arrosoir



8 boîtes de conserve en acier



1 casserole



250 canettes en aluminium



1 cadre de vélo



6 briques alimentaires



1 rouleau de papier toilette



3 boîtes de céréales en carton



1 boîte à chaussures



1 bouteille en verre



1 bouteille en verre



1 tonne de papier



800 kg de papier recyclé

80 % des papiers triés redeviennent du papier

Bon à savoir...

POURQUOI ÉCONOMISE-T-ON DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ÉNERGIE GRÂCE AU RECYCLAGE ?

Les matériaux issus du tri des habitants permettent la fabrication de nouveaux produits sans puiser dans les ressources naturelles, tout en économisant l'énergie qui aurait été mobilisée pour la fabrication à partir de matière vierge.

POURQUOI NE RECYCLE-T-ON PAS LES EMBALLAGES ENCASTRÉS LES UNS DANS LES AUTRES OU ENFERMÉS DANS DES SACS EN PLASTIQUE ?

A raison d'une moyenne de 50 gestes par minute lors du tri manuel sur la chaîne de tri, les agents n'ont pas le temps de séparer les emballages ni d'ouvrir les sacs pour en récupérer le contenu.

FAUT-IL LAVER LES EMBALLAGES À RECYCLER ?

Non, il suffit de bien les vider ou de les racler. Ce geste permet d'éviter le gaspillage d'eau.

TOUS LES PLASTIQUES SONT-ILS RECYCLÉS ?

Actuellement, seuls les flaconnages et les bouteilles en plastique sont recyclés. Les autres emballages en plastique doivent être mis dans votre poubelle d'ordures ménagères.



AVANT MÊME DE TRIER OU DE JETER, CHOISIR COMMENT ACHETER...

Lors de nos achats, privilégions des produits qui génèrent le moins de déchets possible, ceux qui existent au détail, en vrac ou sans emballage.

Nous pouvons opter pour l'achat en grands conditionnements si la composition de la famille s'y prête ou si les dates de péremption sont lointaines.

Nous avons la possibilité d'éviter les suremballages inutiles et coûteux.

Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas.

Nous pouvons aussi choisir de privilégier les emballages recyclables.

Un doute, une question ?

du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

01 64 07 99 75 (coût d'un appel local)

45 route de Fontenay 77220 Tournan-en-Brie

info@sietom77.com - www.sietom77.com